

USA. Un procès fédéral demande l'arrêt immédiat des vaccins COVID, le CDC ayant sous-estimé les décès dus aux vaccins



[Source : numidia-liberum.blogspot.com]



America's Frontline Doctors (AFLDS) a déposé une requête le 19 juillet, demandant une injonction immédiate devant un tribunal de district fédéral de Californie pour arrêter l'utilisation des vaccins COVID à autorisation d'utilisation d'urgence (Emergency Use Authorization (EUA)) – Pfizer/BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson (J&J) – pour trois groupes d'Américains. Selon un communiqué de presse, AFLDS demande d'arrêter immédiatement l'administration du vaccin expérimental COVID chez toute personne de 18 ans et moins, toutes celles qui se sont rétablies du COVID et ont acquis une immunité naturelle, et tout autre Américain qui n'a pas reçu de consentement éclairé tel que défini par la loi fédérale.

La requête de 67 pages demande au juge de délivrer une injonction préliminaire conformément au § 360bbb-3 (b) (1) (C) pour les raisons suivantes :

- Il n'y a pas d'urgence, ce qui est une condition préalable à la délivrance d'EUA et de renouvellement d'EUA pour des vaccins COVID.
- il n'y a « aucune maladie ou affection grave ou potentiellement mortelle ».
- Les vaccins ne diagnostiquent, ne traitent ni ne préviennent le SRAS-CoV-2 ou le COVID.
- Les risques connus et potentiels du vaccin l'emportent sur ses bénéfices connus et potentiels.
- il existe des alternatives adéquates, approuvées et disponibles aux vaccins.
- les professionnels de santé et les candidats vaccins ne sont pas suffisamment informés.

Les auteurs de la motion ont joint une déclaration d'un dénonciateur qui

s'est présenté alléguant que le nombre de décès survenu dans les 72 heures suivant la vaccination COVID est considérablement sous-déclaré au système de notification des événements indésirables des vaccins (Vaccine Adverse Events Reporting System VAERS) des Centers for Disease Control and Prevention (CDC) maintenu par les États-Unis Food and Drug Administration (FDA).

Au 9 juillet, le nombre de décès signalés chez les VAERS s'élevait à 10.991, dont 4.593 sont survenus dans les 72 heures suivant la vaccination.

La dénonciatrice – une informaticienne qui a développé plus de 100 algorithmes distincts de fraude aux soins de santé et qui possède une expertise dans l'analyse des données de santé qui lui permet d'accéder aux données Medicare et Medicaid obtenues par les Centers for Medicare and Medicaid Systems (CMS) – a déposé une déclaration sous serment sous peine de parjure alléguant le nombre réel de décès liés au vaccin COVID, est plus proche de 45.000.

Elle a affirmé que VAERS, bien qu'extrêmement utile, n'enregistre qu'environ un cinquième des chiffres réels.

Dans sa déclaration, elle a déclaré :

« Au 9 juillet 2021, on a enregistré 9.048 décès à VAERS. J'ai vérifié ces chiffres en rassemblant moi-même toutes les données de VAERS, sans me fier à un tiers pour les recenser. Enfin, j'ai interrogé les données des réclamations médicales CMS concernant les décès de vaccins et de patients, et j'ai évalué que les décès survenus dans les 3 jours suivant la vaccination sont supérieurs à ceux rapportés dans VAERS d'un facteur d'au moins 5. Cela indiquerait que le véritable nombre de décès liés au vaccin était d'au moins 45000. Mis en perspective, le vaccin contre la grippe porcine a été retiré du marché alors qu'il n'a fait que 53 décès. »

AFLDS a déclaré que les résultats étaient choquants et qu'un consentement éclairé est impossible lorsque les données de sécurité ne sont pas exactes. Dans un communiqué de presse, a déclaré AFLDS :

« Il est illégal et inconstitutionnel d'administrer les agents expérimentaux à des personnes qui ne peuvent pas prendre une décision éclairée quant aux véritables avantages et risques du vaccin sur une base indépendante. Ils doivent avoir l'âge ou la capacité de prendre des décisions éclairées et avoir reçu toutes les informations sur les risques/bénéfices nécessaires pour prendre une décision éclairée. »

L'une des plaignantes nommées, Deborah Sobczak, mère d'adolescents de 15 et 17 ans, a déclaré dans le communiqué de presse :

« Mon enfant ne fera pas l'objet d'une expérimentation. Quel genre de monstres permettons-nous de nous contrôler ? Des enfants en parfaite santé ont développé une inflammation cardiaque, une hémorragie cérébrale et sont même morts ! J'en ai assez. Je ne sacrifie pas mon enfant pour qu'une société pharmaceutique puisse expérimenter sur elle. Cette folie doit cesser. »

Il n'y a pas d'urgence justifiant l'EUA de vaccins COVID, selon le plaignant

Selon la plainte, le secrétaire du ministère de la Santé et des Services sociaux (HHS) des États-Unis, nommé comme l'un des accusés dans le procès, a déclaré le 24 février 2020 que, conformément au § 360bbb-3(b)(1)(C), SARS-CoV-2 a créé une « urgence de santé publique ».

Cette déclaration d'urgence initiale a été renouvelée à plusieurs reprises et reste en vigueur aujourd'hui – une condition légale nécessaire à la délivrance de vaccin EUAs, indique la plainte. L'EUA a autorisé l'utilisation massive du vaccin par le public américain avant l'achèvement du régime standard des essais cliniques et l'approbation de la FDA.

Les plaignants allèguent que la déclaration d'urgence et ses multiples renouvellements sont illégaux car il n'y a pas d'urgence sous-jacente. En utilisant les données des décès HHS COVID, le SRAS CoV-2 a un taux de survie global de 99,8 % dans le monde, qui passe à 99,97 % pour les personnes de moins de 70 ans. Cela correspond à la grippe saisonnière, indique la plainte.

Les plaignants soutiennent que le HHS a délibérément gonflé les données COVID

Les plaignants allèguent que les données du HHS sont délibérément gonflées. Le 24 mars 2020, le HHS a modifié les règles applicables aux coroners et autres responsables de la production et de la détermination des certificats de décès « cause de décès » exclusivement pour COVID.

Le changement de règle stipule:

« COVID-19 doit être signalé sur le certificat de décès pour toutes les personnes décédées où la maladie a causé ou est supposée avoir causé ou contribué au décès. »

Selon la plainte, les statistiques du HHS ont montré que 95% des décès classés comme « décès COVID-19 » impliquaient en moyenne quatre comorbidités supplémentaires. Les plaignants affirment que les CDC savaient que les règles de codage et de sélection de la cause sous-jacente du décès feraient en sorte que COVID soit la cause sous-jacente le plus souvent citée.

Les plaignants ont déclaré que le nombre réel de cas de COVID est également

bien inférieur au nombre signalé en raison de l'utilisation d'urgence des tests de réaction en chaîne par polymérase (PCR), qui sont utilisés comme outil de diagnostic pour COVID. Les tests PCR sont eux-mêmes des produits expérimentaux, autorisés par la FDA sous EUAs séparé. Les notices d'emballage indiquent que le test PCR ne doit pas être utilisé pour diagnostiquer le COVID.

La plainte allègue que la manière dont le test PCR est administré en toute connaissance de cause garantit un nombre inacceptablement élevé de résultats faussement positifs.

Les risques des vaccin COVID ne sont pas divulgués et sont sous-déclarés, selon la plainte

Les chercheurs médico-légaux d'AFLDS ont analysé les données accumulées sur le risque COVID du vaccin et ont découvert une migration de la protéine pathogène SARS-CoV spike-2 dans le corps. Pourtant, les vaccins ont été autorisés sans aucune étude démontrant où les protéines de pointe ont voyagé dans le corps après la vaccination, combien de temps elles restent actives et quel effet elles ont, indique la plainte.

Les chercheurs d'AFLDS ont analysé VAERS et découvert un risque accru de décès par COVID des vaccins. La base de données a indiqué que les décès dus au vaccin au premier trimestre de 2021 représentaient une augmentation de 12000 % à 25000 % des décès dus au vaccin d'une année sur l'autre

De 2009 à 2019, il y a eu 1529 décès signalés associés à tous les vaccins signalés à VAERS, selon la motion. Au premier trimestre de 2021, il y a eu, dans le système, plus de 4000 décès signalés dont 99% signalés en 2021 attribués aux vaccins COVID, et seulement 1% attribués à d'autres vaccins.

Les plaignants ont également divulgué des preuves de dommages reproductifs, de maladies vasculaires, de maladies auto-immunes, de dommages neurologiques et ils ont souligné un risque accru de dommages pour les enfants atteints de COVID des vaccins pour soutenir leur position.

Pourquoi le secret autour des données V-Safe?

La plainte a attiré l'attention sur le secret du V-Safe system du CDC – un système parallèle utilisé pour suivre les événements indésirables signalés via une application pour smartphone contrôlée exclusivement par le CDC. Les plaignants ont fait part de leurs inquiétudes quant au fait que les informations contenues dans un V-Safe dépassent celles de VAERS. VAERS, selon eux, est inexact car il inclut potentiellement moins de 1% de tous les événements indésirables liés aux vaccins, et le gouvernement fédéral ne fournit pas de données de surveillance provenant d'autres sources telles que V-safe, CMS et l'armée.

Les plaignants ont déclaré que le consentement éclairé ne peut être donné

sans comprendre les risques. Ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient s'empêcher de se demander pourquoi le HHS ne divulguait pas au public des informations critiques relatives aux risques provenant de ses systèmes de déclaration,

« en particulier à la lumière du fait qu'ils ont eu le temps et les ressources pour étudier et étendre l'autorisation sur le vaccin, le vaccin construit une énorme machine de marketing et déploie les cliniques de vaccination dans tout le pays. »

La poursuite a été déposée par plusieurs cabinets d'avocats, dont RENZ Law. La plainte et la déclaration de dénonciation peuvent être lues ici.

Source : Federal Lawsuit Seeks Immediate Halt of COVID Vaccines, Cites Whistleblower Testimony Claiming CDC Is Under-Counting Vaccine Deaths